

Procès-verbal du vendredi 05 juin 2026

Le vendredi 05 juin 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur DUPART Marcellin.

Secrétaire de la séance : Madame WAROQUIER Rose-Marie

Présents : Monsieur DUPART Marcellin, Madame LAVIE Lucine, Monsieur CAVAILLOLS Sébastien, Madame WAROQUIER Rose-Marie, Monsieur CHAVANSOT Noël, Monsieur LEVEQUE Olivier, Madame PELLOQUIN Caroline, Monsieur MESSENGER Jacques, Monsieur WADEL Christian, Madame CAUHAPE Martine

Représentés : Madame BANSERET Mélissa représentée par Madame PELLOQUIN Caroline

Absents et excusés :

****Le procès-verbal du 18 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.***

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 18 mai 2026
- Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux
- Défense de nos traditions suite à la décision de la Commission Européenne de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne d'un recours en manquement contre la France concernant la réglementation de la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet (Délibération soutien de la chasse de la palombe au filet)
- Retours des commissions
- Questions diverses

Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (N° DE_2026_028)

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction NOR INTP2611651 du **6 mai 2026** relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du **11 mai 2026** indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales 2026. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- M. WADEL Christian
- Mme CAUHAPÉ Martine
- Mme LAVIE Lucine
- M. DUPART Marcellin

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

La candidature enregistrée :

- M. DUPART Marcellin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. DUPART Marcellin
- M. DUPART Marcellin ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Mme LAVIE Lucine
- M. CAVAILLOLS Sébastien
- M. WADEL Christian

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme LAVIE Lucine 11 voix
- M. CAVAILLOLS Sébastien 11 voix
- M. WADEL Christian 11 voix

Sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales :

1er suppléant : Mme LAVIE Lucine ;

2e suppléant : M. CAVAILLOLS Sébastien ;

3e suppléant : M. WADEL Christian ;

Résultat du vote : Adoptée

Votant : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Défense de nos traditions suite à la décision de la Commission Européenne de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne d'un recours en manquement contre la France concernant la réglementation de la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet (N° DE_2026_029)

Vu la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages (« directive Oiseaux ») ;

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L.424-4, R.424-9 et R.424-9-1 ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 septembre 2007 relatif aux conditions de chasse des colombidés dans le département de la Gironde ;

Considérant la décision de la Commission européenne de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne d'un recours contre la France pour non-respect des dispositions relatives à la chasse prévues par la directive « Oiseaux », en particulier ses articles 8 et 9, risquant ainsi de mettre fin à la chasse traditionnelle de la palombe (pigeon ramier) en palombière ;

Considérant l'incompréhension que suscite cette décision communautaire compte tenu du caractère ancestral de cette activité, de son antériorité par rapport aux dispositions communautaires elles-mêmes et de l'interprétation faite aujourd'hui de ces dispositions par la Commission européenne ;

Considérant que la palombe (pigeon ramier) connaît aujourd'hui une importante expansion démographique au point de constituer un risque pour certaines productions agricoles, conduisant le Préfet de la Gironde à prendre chaque année un arrêté autorisant sa destruction sur l'ensemble du département ;

Considérant l'importance de cette pratique dans le patrimoine culturel local ainsi que l'attachement de la population à cette activité traditionnelle porteuse de lien social et de transmission des savoir-faire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Demande** instamment que le Premier ministre intervienne auprès de la Commission européenne afin de défendre le maintien de la chasse traditionnelle de la palombe au filet et de s'opposer à la procédure engagée contre la France ;
- **Demande** que la stratégie de défense soit élaborée en concertation avec les services du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche ainsi qu'avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde ;

Et dans cette attente :

- **Émet un avis défavorable** à la décision de la Commission européenne visant à remettre en cause la chasse traditionnelle du pigeon ramier (palombe) au filet ;
- **Apporte son soutien** à la chasse de la palombe au filet en palombière, pratique cynégétique traditionnelle ancrée dans l'histoire et la culture de nos territoires ;
- **Affirme sa solidarité** avec l'ensemble des communes qui adopteront une délibération similaire.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Résultat du vote : Adoptée

Votant : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

- **Retour des commissions**

1) Commission Voirie de la Communauté de Communes

Madame WAROQUIER informe le Conseil Municipal que les travaux relatifs à la voirie communale devraient débuter entre le 15 et le 30 juillet 2026.

Elle précise qu'un planning détaillé sera communiqué ultérieurement par les services compétents afin de préciser les dates exactes d'intervention.

2) Commission Associations & Commerces

Monsieur LEVEQUE informe le Conseil Municipal de l'organisation de la réunion des associations prévue le 25 juin 2026 à la mairie.

À ce jour, trois associations ont confirmé leur présence. Cette réunion permettra de présenter les modalités de fonctionnement des demandes de subventions, les conventions de mise à disposition des salles communales ainsi que le projet de forum des associations.

Madame HOUDAYER, représentant la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, interviendra également afin de présenter l'application IntraMuros et de répondre aux questions des participants.

3) Commission Tourisme de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la tenue de la commission tourisme itinérante de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, organisée sur la commune de Gornac.

Lors de cette réunion, un bilan du mandat précédent a été présenté ainsi qu'un point sur les outils de communication touristique, notamment l'application IntraMuros.

Les échanges ont également porté sur les actions de soutien au développement touristique du territoire, en lien avec les communes et les particuliers.

Par ailleurs, le projet **TeRRaventura** a été évoqué. Ce dispositif propose des parcours de découverte ludiques sous forme de chasse au trésor permettant de valoriser le patrimoine local et de favoriser l'attractivité du territoire.

Enfin, une demande portant sur le développement du tourisme vert a également été abordée.

4) Commission Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de l'Euille et du Matelot (SMABVO)

Monsieur CHAVANSOT présente les principaux points abordés lors de la réunion du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de l'Euille et du Matelot (SMABVO).

Cette réunion a notamment permis de procéder à la présentation du bureau ainsi que des différentes commissions mises en place.

Les membres présents ont également effectué une visite de la zone d'activités économiques (ZAE) de Bellebat.

5) Commission Développement économique et urbanisme de la Communauté de Communes

Madame PELLOQUIN informe le Conseil Municipal qu'elle a été désignée membre de la commission chargée de l'attribution des aides aux entreprises.

Monsieur MESSAGER a quant à lui été désigné délégué référent chargé d'assurer le lien entre la commune et le syndicat.

6) Commission Dropt Aval

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des principaux points abordés lors de la réunion du Syndicat Mixte Dropt Aval.

Il indique que cette réunion a essentiellement été consacrée à la présentation du bureau et des représentants composant le syndicat.

7) Commission du Syndicat Interterritorial pour l'Habitat et la Maîtrise de l'Energie (Siphem)

Madame LAVIE présente les principaux points abordés lors de la réunion de la commission. Cette réunion a notamment permis de procéder à la présentation et à l'élection du bureau. Les échanges ont également porté sur les dispositifs d'accompagnement proposés par la Communauté de Communes au bénéfice des communes et des particuliers.

Enfin, un projet visant à réaliser gratuitement des études sur les bâtiments communaux par les ingénieurs de la Communauté de Communes a été présenté. Ce dispositif pourrait permettre aux communes intéressées de bénéficier d'un accompagnement technique dans le cadre de leurs projets de rénovation ou d'amélioration de leur patrimoine bâti.

8) Commission Transition Agricole de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire présente les principaux points abordés lors de la réunion de la Commission Transition Agricole, nouvellement créée au sein de la Communauté de Communes. Plusieurs thématiques ont été évoquées, notamment l'agrivoltaïsme, l'agriculture circulaire ainsi que le développement de cultures telles que le chanvre, le lin, la luzerne ou encore le miscanthus. Ces réflexions sont menées en lien étroit avec les enjeux de développement durable du territoire.

Les échanges ont également porté sur les possibilités de mutualisation de certains coûts, du matériel agricole et des points de vente, afin d'optimiser les ressources et de renforcer la viabilité économique des exploitations.

La commission a par ailleurs engagé une réflexion sur le pouvoir d'achat, l'adéquation entre l'offre et la demande locales ainsi que sur les moyens d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs activités.

Enfin, plusieurs pistes d'actions, d'accompagnement et d'aides ont été évoquées afin de soutenir l'avenir du monde agricole sur le territoire.

9) Commission Projet Alimentaire Territorial (PAT) / Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers (PETR)

Monsieur CAVAILLOLS présente les principaux points abordés lors de la réunion du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et du PETR.

Les échanges ont porté sur le développement des approvisionnements locaux pour la restauration collective, le soutien à la production agricole du territoire et l'accompagnement des collectivités dans leurs marchés publics, notamment dans le respect de la loi EGalim.

Une réflexion est également engagée sur la mutualisation des achats à l'échelle de la Communauté de Communes afin de maîtriser les coûts tout en favorisant les circuits courts. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet **Récol' Terra**.

La commission a également évoqué la situation des cantines du territoire, la fin de certains dispositifs d'aide, ainsi que plusieurs actions menées en partenariat avec des **nutritionnistes** afin d'améliorer la qualité de l'alimentation proposée aux enfants.

Enfin, différents projets d'animation portés par la Communauté de Communes ont été présentés, notamment dans les domaines de la natation, de la sécurité routière et de l'accompagnement des familles.

Les échanges ont confirmé la volonté commune de développer les approvisionnements locaux tout en maîtrisant les coûts de la restauration collective.

• Questions diverses

1) Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur LEVEQUE informe le Conseil Municipal des actions engagées par le Département dans le cadre de la prévention et de la gestion des risques.

Il indique que deux sessions d'exercices de crise ont été organisées le 2 juin 2026 au siège de la Communauté de Communes, auxquelles ont participé 24 élus. Ces ateliers ont permis, au travers d'une mise en situation sous forme de jeu de rôle, d'appréhender la gestion d'un événement d'inondation.

À l'issue de ces exercices, plusieurs élus ont exprimé le besoin d'un accompagnement pour l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Des outils et documents méthodologiques ont été mis à disposition des communes, notamment des modèles de PCS, des exemples de documents, des fiches relatives aux gestes de sauvegarde ainsi que des trames pour la réalisation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

2) Invitation à l'Assemblée Générale de l'AMAD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une invitation à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Martroise d'Aide à Domicile (AMAD) a été reçue en mairie.

Cette réunion se tiendra le lundi 22 juin 2026 à 18h30 à la salle des fêtes de Martres.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal qui souhaiteraient représenter la commune lors de cette assemblée de se faire connaître.

Madame CAUHAPÉ Martine indique qu'en sa qualité de trésorière de l'association, elle représentera la commune lors de cette réunion.

3) SEMOCTOM – Appel à candidatures

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un appel à candidatures lancé par le SEMOCTOM afin de pourvoir des sièges au sein de ses commissions.

Il invite les élus intéressés à se faire connaître afin de représenter la commune. La confirmation des candidatures devra être transmise avant la date limite fixée par le SEMOCTOM.

Madame WAROQUIER Rose-Marie se porte candidate en qualité de titulaire. Monsieur LEVEQUE Olivier se porte candidat en qualité de suppléant.

4) PETR – Informations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des réflexions actuellement menées au sein du PETR concernant la mutualisation de certains services et moyens entre les collectivités de l'Entre-deux-Mers.

Ces travaux visent à renforcer la coopération intercommunale, à optimiser les ressources disponibles et à développer des actions communes au bénéfice des communes du territoire.

Mot de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils peuvent, s'ils le souhaitent, se rendre en mairie afin d'échanger avec lui sur les différents dossiers en cours, de s'informer des travaux menés au sein des diverses commissions et de participer à la diffusion des informations relatives à la vie communale.

La séance est levée à 21h22.

Monsieur DUPART Marcellin
Président de séance

Madame WAROQUIER Rose-Marie
Secrétaire de séance



A blue ink signature, likely belonging to Madame WAROQUIER Rose-Marie, is written in a cursive style.